



COOPERATION CAMEROUN – UNION EUROPEENNE
CAMEROON – EUROPEAN UNION COOPERATION



Centre Régional Africain pour le Développement Endogène et Communautaire (CRADEC)
Montée Zoé, Immeuble Express Union, B.P: 7199
YAOUNDE - CAMEROUN



Fixe : +237 222 232 164
E-mail: info@cradec.org
Site web: www.cradec.org

Rapport

Atelier de Formation sur la « Gouvernance Budgétaire »



Kribi - Cameroun, du 20 au 22 Août 2019



ADIN
Tél : 677 747 828;
mail: martsou@yahoo.com



AfroLeadership
BP: 16260 Yaoundé,
Tel : 699 99 70 93 - 671 05 05 71
Email : cmngounou@gmail.com
info@afroleadership.org



DMJ
Tel: 242 045 164 - 670 244 740
BP 31 564 Yaoundé,
email: dmj@dmjcm.org



• Transparency International-Cameroon (TI-C)
83, Rue 1839, Yaoundé II, Nouvelle Route Bastos,
B.P: 4562 Yaoundé.
Tel : 653 73 09 82 - 690 98 84 86
Email : lucainyassi@ti-cameroon.org
ou lucainyasso@yahoo.fr



Table des Matières



1. Introduction.....	5
2. Déroulement de la rencontre.....	6
2.1. La session introductive.....	6
2.2. Session de formation.....	7
3. Recommandation et Perspective.....	17
4. Conclusion et Perspectives.....	21
Annexes.....	22

1. Introduction

Le projet « **Renforcement de la gouvernance budgétaire pour la fourniture des services de base durable dans le respect de la préservation de l'environnement** » mis en œuvre par le Consortium *Africa Development Interchange Network (ADIN)*, *Afroleadership*, *Centre Régional Africain pour le Développement Endogène et Communautaire (CRADEC)*, *Dynamique Mondiale des Jeunes (DMJ)* et *Transparency International Cameroon (TI-Cameroon)*, avec l'appui financier de l'Union Européenne a connu un temps fort du 20 au 22 août 2019, à l'Hôtel Framotel de Kribi,. Il s'agit de l'Atelier de Formation sur « la Gouvernance Budgétaire », prévu dans le cadre de la sensibilisation et le renforcement des capacités des OSC, des Collectivités Territoriales Décentralisées, des administrations et des médias.

L'objectif principal de l'Atelier était de donner aux participants une opportunité d'apprentissage et d'échanges d'expériences sur des questions alignées à la gouvernance budgétaire, en lien avec les thématiques du projet. Ces participants ont ainsi été invités à apporter leurs expériences et leurs suggestions pour améliorer le système de Gouvernance Budgétaire dans leurs localités et au-delà.

Au cours de cet atelier animé par des experts d'horizons divers, les présentations et les exercices ont été suivis d'intenses discussions qui ont abouti à des suggestions et à des recommandations.

Ce présent rapport revient sur le déroulement de l'atelier et sur les recommandations formulées par les participants.

2. Déroulement de la rencontre

Connaissant plus d'une trentaine (30) de participants, l'atelier de formation sur la Gouvernance Budgétaire s'est déroulé du 20 au 22 Août 2019 à l'Hôtel FRAMOTEL de Kribi. Il s'est organisé autour de trois grands axes :

1. Une session introductive ;
2. Une session de formation y compris les travaux de groupe ; de laquelle a résulté
3. Un ensemble de recommandations, résolutions et perspectives.

2.1. La session introductive

Ayant permis aux participants de se présenter et d'en apprendre davantage les uns sur les autres, de cette session qui a connu la modération de Martin TSOUNKEU de ADIN et le mot de bienvenu de Jean MBALLA MBALLA du CRADEC, l'on retient les points suivants :

- Cette rencontre se situe dans le cadre de la mise en œuvre du projet « **Renforcement de la gouvernance budgétaire pour la fourniture des services de base durable dans le respect de la préservation de l'environnement** » financé par l'Union Européenne (UE) et mise en œuvre par un consortium *Africa Development Interchange Network (ADIN)*, *Afroleadership*, *Centre Régional Africain pour le Développement Endogène et Communautaire*

(CRADEC), *Dynamique Mondiale des Jeunes (DMJ)* et *Transparency International Cameroon (TI-Cameroon)*

- La rencontre regroupe les acteurs de la société civile, les médias, les collectivités territoriales décentralisées (CTD) et les personnels d'administration des sectoriels identifiés dans le projet ainsi que les autres bénéficiaires du financement de l'UE dans le cadre du même appel pour assurer une mise en œuvre en synergie des actions retenues ;
- Elle vise à donner aux participants une opportunité d'apprentissage et d'échanges d'expériences sur des questions alignées à la gouvernance budgétaire en lien avec les thématiques de l'action. Plus spécifiquement, il s'agit de : (i) Présenter, expliquer et développer les différentes thématiques de l'action ; (ii) Identifier ensemble les points de collaboration opérationnelle pour l'atteinte des objectifs et des changements recherchés dans la mise en œuvre de l'action ; et (iii) Engager les participants pour une exploitation des acquis de la formation pour la mise en œuvre des ODD au sein des CTD ;
- Elle sera faite de manière participative pour permettre ce partage d'expérience et la prise de résolutions concernant les thématiques et questions qui seront posées sur la table.

2.2. Session de formation

a. Les Exposés

Cette session s'est déroulée durant les trois

(03) jours de la rencontre et a consisté en des exposés, des échanges et des travaux de groupe selon le schéma journalier suivant :

Jour	Thématique	Modérateur et intervenant(s)
Jour 1 Mardi 20/08/19	Le cadrage budgétaire au Cameroun et les objectifs du Développement Durable	Modérateur : Anicet NKE (Afroleadership) Intervenants : Martin TSOUNKEU (ADIN)
	Les ressources domestiques budgétaires	Modérateur : Francis SIMEU (TI-C) Intervenants : Jean MBALLA MBALLA (CRADEC) et Martin TSOUNKEU (ADIN)
	Les flux financiers illicites dans l'économie nationale	Modérateur : Francis SIMEU (TI-C) Intervenants : Idriss LINGE (Ecofin) et Jean MBALLA MBALLA (CRADEC)
	Travaux de groupes sur « Les conséquences des FFI sur le financement du développement »	Modérateur : Francis SIMEU (TI-C) Intervenants : Les participants

DES EXPOSÉS DE LA PREMIÈRE JOURNÉE, L'ON RETIENT QUE :

Partant de la stratégie de décennie de développement dans laquelle l'on évaluait le développement des pays tous les 10 ans, les échecs constatés ont poussé à migrer vers les Objectifs du Millénaire pour le Développement (08 objectifs sur l'agenda 2015) puis vers les Objectifs de Développement Durable avec 17 Objectifs interconnectés à réaliser dans le cadre de l'agenda post 2015 dont l'échéance est 2030. Les pays engagés dont le Cameroun alignent donc leur budget sur la réalisation de ces objectifs en fonction de leurs contextes respectifs. Le cadrage budgétaire donc désigne le processus qui va de l'identification des besoins des populations à la base, la mobilisation des ressources nécessaires, ainsi que leurs affectations. Ce cadrage a évolué au Cameroun de sorte que l'on est parti du budget annuel (besoins et dépenses sur 01 an) au budget programme qui porte sur 03 ans, modifiant ainsi les pratiques d'exécution, de suivi et de planification budgétaire.

Une fois les besoins identifiés, il faut mobiliser les ressources (l'argent) qui permettront de satisfaire ces besoins. Sachant que la Constitution stipule que chaque citoyen a le devoir de contribuer aux charges publiques en fonction de son revenu, ces ressources domestiques sont une partie du budget et sont mobilisées en fonction de nos efforts dans le cadre de la fiscalité à travers notamment les impôts, les taxes, les douanes. C'est donc le citoyen qui est le 1er bailleur de fonds de l'Etat car le Cameroun réussit à financer son budget à plus de 60% à partir des ressources propres. Alors, chaque citoyen a un droit de regard sur la provenance et l'utilisation des ressources mobilisées, et ce budget renseigne sur ces éléments. Au niveau local, les ressources sont mobilisées de manière directe à travers les taxes et impôts, de manière indirecte à travers les Centimes Additionnels Communaux et enfin à travers les mécanismes de redistribution de revenus issus de l'exploitation des ressources naturelles. La Commune joue

donc un rôle important dans l'identification des besoins, la mobilisation de ressources domestiques et l'effectivité du droit d'expression, de participation et de contrôle de chaque citoyen. Par conséquent, elle doit aider les populations à se sentir concernées (notamment à travers la sensibilisation et la participation) dans ce processus de mobilisation de ressources budgétaires. Mais elle est souvent confrontée au problème de l'unicité des caisses qui ne favorise pas la transparence et la redevabilité et l'accès effectif à ce qui leur revient de droit conformément aux clés de répartition.

En dehors des limites sus relevées, le Cameroun fait face à la problématique des Flux Financiers Illicites qui l'empêchent de mobiliser de manière efficiente les ressources budgétaires. Depuis les 20 dernières années, le Cameroun n'est pas parvenu à mobiliser plus de 15% de son PIB en termes de recettes fiscales (Sénégal 24%, AF Sud : 31%). Le budget de 2019 n'atteint pas 10 milliards de dollars. De ce fait, le volume de ressources est tellement faible qu'on assiste à une bagarre pour entrer en possession de ce qui a été collecté. La part réservée aux emprunts a augmenté (7% à 25 %). Ces FFI qui cause cette mauvaise mobilisation des recettes résulte de :

- Architecture institutionnelle fragilisée : pas de consultation lors de la phase de mobilisation et les débats y relatifs dans les sessions parlementaires prennent cela à la légère
- Administration de l'administration fiscale : Par ex. celui qui collecte les impôts face aux entreprises extractives n'ont pas la formation adaptée et suffisante face aux

entreprises qui sont spécialisées ;

- L'agressivité de certains pays : Signature de partenariat de non double taxation, des coopérations qui ouvrent la voie à tellement d'avantage fiscaux

- Le jeu trouble des pays partenaires au développement alors que c'est dans ces pays que se trouvent les paradis fiscaux

- La compétition fiscale : on mise sur l'attractivité fiscale alors que ces investisseurs n'en ont pas besoin. Elles sont suffisamment riches pour qu'on leur fasse des cadeaux fiscaux.

L'illicéité ici ne renvoie pas seulement à la fraude ou la violation des textes mais inclut aussi l'injustice fiscale c'est-à-dire au fait que l'argent payé, négocié ne tient pas compte des besoins des populations. Il y a des FFI qui sont le fait de la faiblesse de l'administration fiscale. C'est par exemple le cas des exonérations fiscales qui selon le MINFI, représente un volume de 1540 milliards entre 2016-2018. Un cadeau fiscal signifie qu'un tiers a encaissé quelque part. Ces cadeaux sont faits parce qu'on veut voir tel ou tel autre secteur se développer (emploi par ces entreprises, infrastructures, etc.). Pourtant ces objectifs de développement de la santé, du marché de l'emploi n'ont pas été atteints. C'est un FFI car la justice fiscale n'a pas été atteinte.

Comme autre exemple on a les contrats de service publics dans lesquels il n'y a pas d'impôts accordés aux entreprises qui viennent fournir tel ou tel autre service. Cela prive l'Etat de plusieurs rentrées d'argent. Glencore a réalisé un bénéfice de 3 000 milliards FCFA mais bénéficie d'exonérations au Cameroun. Rien ne justifie qu'elle en bénéficie. C'est légal, autorisé mais illégitime!

Voilà les aspects à regarder en surveillant et interrogeant les choix (dépenses fiscales) de nos gouvernements qui impactent négativement dans la mobilisation de nos ressources budgétaires.

L'une des pistes de suivi est l'outil produit par Tax Justice Network qui mesure le taux d'exposition aux FFI des pays. Il peut aider à faire le suivi. La transparence des contrats aiderait également à faire le suivi des FFI.

Jour 2 Mercredi, 21/08/19	Le BIP et les services sociaux	Modérateur : Eric ETOGA (DMJ) Intervenants : Samuel BIROKI (PLANOSCAM) et Martin TSOUNKEU
	Travaux de groupe sur « Le processus des marchés publics au Cameroun »	Modérateur : Eric ETOGA (DMJ) Intervenants : CONSUPE, MINMAP
	L'ouverture des données dans le processus des marchés ou La transparence dans le financement et la réalisation des marchés publics	Modérateur : Pierre BARNABE (CRTV Télé) Intervenants : Anicet NKE (Afroleadership) et MINMAP et Jean Mballa
	L'exploitation minière et le développement local	Modérateur : Anicet NKE (Afroleadership) Intervenant : Eric ETOGA

DES EXPOSÉS DE LA SECONDE JOURNÉE, IL RESSORT QUE :

Partant de l'époque coloniale, il ressort que la logique d'un projet a toujours été celle de satisfaire les besoins identifiés (désenclavement, voie ferrée, formation du capital humain, etc.). Un projet, conçu pour répondre à des besoins, a des objectifs à atteindre dans des délais fixés et prend en compte l'aspect durabilité. Un projet BIP s'inscrit dans cette logique car il est alimenté par les besoins des populations mais est initié par l'Etat ou un de ses démembrés. Tout part de la politique que le pays veut mettre en œuvre, d'où découlent les stratégies suivies des programmes, des projets, activités, les tâches et le suivi-évaluation qui permet de mesurer, entre autre l'impact atteint. Les projets en lien avec la communauté visent à répondre aux services sociaux de base comme l'éducation, la santé, l'eau et l'assainissement. Et la communauté internationale, préoccupée par la satisfaction de ces services sociaux a mis en place un système 20-20 à Copenhague

qui détermine de la fourchette minimale que le gouvernement doit allouer aux services sociaux de base (20% au moins du budget) et l'aide public au développement se situe dans cette même fourchette. Mais le Cameroun va au-delà de ces 20%.

Le BIP est surtout mis en œuvre dans le cadre des marchés publics. Et dans ce cadre, il existe un journal de projets qui informe sur les projets qui seront mis en œuvre. D'où la nécessité de sensibiliser le citoyen sur l'utilisation de ce journal d'où découle le journal des marchés publics. Mais le système de marchés publics est gangréné par la corruption qui reste difficile à contraindre facilité par l'opacité qui existe dans le BIP et par le trafic d'influence sans possibilité d'identifier le fauteur qui se cache derrière les personnes qu'il aura mandaté.

L'une des opportunités de contribuer à l'assainissement des BIP et donc du secteur des marchés publics est le CONSUPE.

Institution avec laquelle il existe un partenariat de collaboration avec la société civile, elle effectue un contrôle de haut niveau, notamment de conformité et de régularité, de discipline budgétaire et financière et veille surtout à la protection de la fortune publique. Les OSC peuvent contribuer grâce aux alertes.

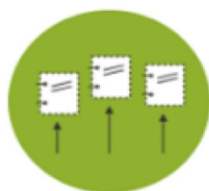
L'autre piste de solution réside dans l'ouverture des données (Open Data). Les données ouvertes sont des données auxquelles tout le monde peut accéder, utiliser et partager car elles sont non seulement disponibles en ligne (Web) et sous une forme commune et lisible mais sont aussi sous une licence en permettant l'usage libre, la transformation, le partage et même la vente. L'open contracting data (commande publique ouverte) transforme les interactions

entre la société civile, les entreprises et le gouvernement car elle permet notamment : (i) une plus grande transparence et un meilleur suivi du processus de passation des marchés publics ; (ii) d'assurer moins de fraude et de corruption, un meilleur rapport qualité-prix, une meilleure qualité de mise en œuvre et de prestation des services et un environnement d'affaires plus équitable ; (iii) une meilleure efficacité interne et (iv) aux gouvernements d'économiser du temps et de l'argent. Il existe une Norme sur la commande publique ouverte (Open Contracting Data Standard) qui décrit comment livrer des documents et des données à chaque étape d'un processus de passation des marchés publics, en tant que données lisibles par machine, flexibles, extensibles, et utilisables :



Planning

Including:
Budgets
Project plans
Procurement plans
Market studies
Public hearing info



Initiation (Tender)

Including:
Tender notices
Specifications
Line items
Values
Enquiries



Award

Including:
Details of award
Bidder information
Bid evaluation
Values



Contract

Including:
Final details
Signed contract
Amendments
Values



Implementation

Including:
Payments
Progress updates
Location
Extensions
Amendments
Completion or
Termination info

Pour finir, en gardant à l'esprit le lien entre les ressources naturelles et la mobilisation des ressources budgétaires pour la réalisation des ODD au Cameroun, il importe aussi de comprendre les mécanismes mis en place pour assurer une contribution du secteur

minier au développement local. En effet, selon la constitution, ces ressources doivent être exploitées dans le but de contribuer au développement. C'est pourquoi il est prévu un ensemble de mécanismes d'ordre (i) **fiscal** (les transferts infranationaux à travers

la taxe ad valorem et la taxe à l'extraction, les transferts à des fonds spéciaux comme le Crédit Foncier et le FNE ; et la contribution au fond de réhabilitation qui doit être davantage considérée comme une réparation aux impacts environnementaux), (ii) **quasi fiscal** (les paiements sociaux volontaires et obligatoires) et (iii) **socio-économique** à travers le contenu local (emploi local, formation et transfert de compétences, sous-traitance, Biens et services locaux, création

de la valeur ajoutée locale et projets locaux). Ces mécanismes souffrent d'un sérieux problème d'effectivité pour moult raisons comme l'unicité de caisse, Absence d'un interfaçage entre les systèmes de la DGI et du Trésor ; l'inexistence des comptes de réhabilitation ; l'inexistence du décret d'application du code minier et de la loi sur la transparence budgétaire, la non implication des populations dans les réalisations sociales.

Jour 3 Jeudi 22/08/19	Les impacts environnementaux et sociaux de l'exploitation minière au Cameroun	Modérateur : Martin T Intervenant : Eric ETOGA
	Travaux de groupe sur « Exploitation minière : Enjeux et défis de la Commune et des communautés riveraines dans la préservation de l'environnement »	Modérateur : Martin T Intervenants : Eric ETOGA (DMJ), Sylvanus BINLA (SNJP) et Les participants
	La contextualisation des ODD au Cameroun	Modération : Narcisse Avezo'o (RESIPAT) Intervenant : Martin T.
	OSC et Suivi de la mise en œuvre des ODD	Modération : Joseph Owana (Intégration) Intervenants : Martin T., Commune Nguelemedouka, Claudvis (CAMYOSFOP), Positive Generation, JADD
	Participation communautaire et ODD au Cameroun	Modération : Blaise Nzupiap (ZENU Network) Intervenants : Martin T., Commune Nguelemedouka, RESIPAT

LES EXPOSÉS DE LA TROISIÈME ET DERNIÈRE JOURNÉE ONT PERMIS DE RETENIR QUE :

La nécessité de porter un regard sur la gestion de l'environnement dans cette rencontre et même ce projet repose sur l'influence d'une mauvaise gestion environnementale sur nos ressources budgétaires et donc sur notre développement. En effet, la mauvaise gestion environnementale dans nos sites miniers du fait de la pratique de la fraude environnementale se manifeste par les trous béants abandonnés, les pollutions des eaux, du sol, de l'air avec les produits toxiques et les déchets produits, la dégradation du relief. Ces actes qui résultent du non-respect des

textes, du manque de transparence et de la faible communication et coordination interministérielle ont des impacts sur le plan économique. Le Cameroun a perdu plus de 400 millions de FCFA du fait de la fraude environnementale qui est aussi la cause de l'augmentation des maladies hydriques, l'insécurité alimentaire, la perte des espaces agraires ainsi que les cas multiples d'accidents et de décès causés par les trous abandonnés. D'où la nécessité de notamment respecter nos lois, sanctionner les responsables et améliorer la transparence dans ce secteur pour contribuer à l'atteinte

des ODD du fait d'une meilleure optimisation et gestion des recettes minières.

Il faut le dire, ces ODD adoptés en 2015 sont partis de plusieurs échecs dont les OMD qui souffraient d'un manque de contextualisation. Les ODD ont des indicateurs et donc pour ne laisser personne derrière comme le dit leur slogan, il faut contextualiser ces ODD et leurs indicateurs. C'est dans ce cadre que la Société Civile a travaillé à les simplifier en 51 indicateurs afin de les rendre accessibles aux populations. En considérant les communes comme le lieu par excellence de réalisation des ODD, ces populations ont été consultées sur leur perception de chaque ODD.

Plusieurs acteurs participent à la réalisation de ces ODD. Les CTD font des ODD leur repère au quotidien pour évaluer leur travail. Le BIP constitue l'un des outils employés par les CTD pour assurer de la satisfaction des besoins de leurs populations. Pour cela, ces dernières sont consultées à travers les chefs de quartiers, de blocs et traditionnels qui constituent des relais auprès du Maire. Une fois examinés et validés par sa Cellule de la Coopération et d'appui au développement local ainsi que son Service Technique, ces besoins sont portés à l'examen du Conseil municipal par le fait du Plan de campagne pour ce qui relèvera du budget communal et, pour le reste, à la recherche des financements auprès de l'Etat ou même de d'autres sources de financement suivant à la réglementation en vigueur concernant les CTD. Par la suite se met en place le processus devant permettre leur réalisation, notamment celui de la passation et attribution des dites commandes publiques conformément aux lois et textes en vigueur dont le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018

portant Code des Marchés Publics.

Les OSC apportent également leurs contribution en la matière c'est le cas notamment de : **CAMYOSFOP** qui ayant pour cible les jeunes de 15-35 œuvre par exemple dans le renforcement des capacités, la recherche en matière de sensibilisation et la publication de documents d'orientation pour le plaidoyer en faveur de réformes politiques en faveur de la jeunesse; promouvoir l'éducation aux droits de l'homme dans les écoles.

Positive Generation qui œuvre dans le suivi de la gouvernance sanitaire par un dispositif communautaire indépendant : le TAW qui ayant pour objectif de faire entendre les points de vue des principaux usagers des services de santé (malades, prestataires, communautés, populations) sur l'état de l'accès aux soins est organisé autour de 04 programmes (Programme Citizenship, Programme sentinelle, Programme Access Watch et le Programme Feedback). Avec une approche inclusive axée sur la participation, l'appropriation et la responsabilité civique, le TAW a pour cibles les Communautés ; les Acteurs Politiques ; les Structures décisionnelles et opérationnelles du système de Santé et des Droits Humains ; les Organisations de la Société Civile ; et les Structures de Développement.

JADD qui œuvre dans les partenariats, forme les communes sur les ODD, met en place des clubs des ODD dans les établissements en formant les jeunes sur l'agenda 2030. JADD traduit également les ODD en langues locales et a produit l'hymne des ODD.

RESIPAT intervient dans la réalisation des ODD 3, 6 et 13. Elle œuvre pour la réduction

des maladies comme le paludisme et le SIDA, la réduction de la pauvreté à un niveau acceptable, l'accessibilité des services publics de santé, l'accès de tous à la santé de manière équitable, la promotion des caisses secours (10000 caisses mis en place à leur actif) et travaille depuis 02 ans à l'amélioration de la SECU.

a. Les échanges

Les échanges ont permis de soulever certains constats, expériences et un ensemble de remarques contributives. On a ainsi pu relever que :

- Au sujet de l'harmonisation du budget-programmes et celui communal, les Plan Communaux de Développement (PCD) représentent les besoins et attentes à court et à long terme mais à une échelle locale des populations. Le MINEPAT dans sa programmation ne doit en principe pas accepter de projet qui soit en dehors de ces PCD. C'est ainsi que le Budget annuel peut se trouver en accord avec les PCD qui sont l'expression des besoins des locaux.

- Actuellement à la place des Budget-Programmes, au niveau local, on parle de cadre de dépenses à moyen terme(CDMT) qui sont expérimentés ;

- Le cadrage budgétaire part des anticipations des ressources potentiellement mobilisables. On consulte donc tous les générateurs de ressources pour faire une anticipation de ce qui sera mobilisé. C'est alors que l'on décide de ce que l'on fera de cette somme (on loge quoi où ? on donne quoi à qui ?) y compris la dette de l'Etat. C'est là que commence le cadrage. Tout à ce niveau devrait se faire de manière participative et transparente et cela en fonction de l'importance de chaque secteur et sous proposition préalable du MINFI.

- Le cadrage budgétaire obéit au processus : recensement des besoins, mobilisation des ressources et leurs affectations. Malheureusement, la consultation des populations pour la définition des PCD et donc alimenter le cadrage budgétaire n'est pas toujours effective. C'est cela qui contribue à la déconnexion entre le PCD et le Budget-Programme ;

- Le budget n'a pas comme seul source les besoins des populations, le Président peut également influencer les besoins y retenus ;

Les CTD font face à plusieurs difficultés pour s'arrimer au budget-programmes :

- La dépendance des CTD de son ministère de tutelle qui est toujours en cours d'installation ;

- La non effectivité du processus de décentralisation : l'autonomie n'est pas effective ;

- Le souci de concilier la satisfaction des électeurs qui ont donné leur mandat au Maire qui voudrait renouveler cette confiance en répondant aux besoins à court terme sans cesse changeant des populations et les priorités identifiés dans le budget programme qui lui est à long terme ;

- Le PCD étant leur ODD, il en naît le CDMT qui est sur 03 ans suivi du Plan d'Investissement Annuel (PIA) qui est sur 01 an. La difficulté se fera à plusieurs niveaux :

- La mobilisation à temps des ressources : Souvent prévue à l'année X, l'on se trouve obligé de renvoyer la réalisation à l'année suivante X+1 ;

- Procédure propre au type de projet : Parfois ce projet doit passer par le processus de BIP et non de fonds propres ce qui peut prendre du temps car ne dépendant pas de la commune. Il faut lancer le marché ;

- L'absence de liquidités ;

- Le budget n'est pas ramené au niveau

communal : Les projets envoyés au niveau national ne bénéficient pas d'une décentralisation budgétaire qui, le cas échéant, correspondrait au CDMT qui porte sur une période de 03 ans.

- Il y a d'autres types de recettes : les recettes de service public, les dividendes dues, du fait des investissements dans les sociétés, le business fait par les CTD

- Il est important qu'il y ait unicité de caisse, car cela constitue la banque de l'Etat le problème c'est les pratiques autour. Notamment avec le principe de non affectation des recettes à la dépense, il peut arriver que l'argent ne soit dépensé comme il faut par exemple avec la mauvaise répartition des quoteparts ou encore que les ressources soient insuffisantes par rapport aux problèmes qui existent et dans ce cas, on accorde souvent des priorités à des communes où ces problèmes jugés plus importants ont été recensés. Ou encore, ayant perçu leurs parts, certains maires mettent cet argent dans des banques et là, la transparence peut poser problème.

- Dans les communes, il existe le Conseil municipal, un espace permettant d'informer les populations ou permettant aux populations de s'informer, sur ce qui sera fait. Cet espace doit autant servir d'espace de redevabilité mais ce n'est pas toujours le cas.

- Il faut également tenir compte des objectifs d'optimisation fiscale : souvent des objectifs (somme visée) sont donnés aux collecteurs qui une fois atteint ne versent plus dans les caisses les sommes collectées ;

- L'illicéité n'est pas une affaire de nationaux ou non. Ces entreprises qui ont bénéficié d'exonérations fiscales dont la valeur est de 1540 milliards sont des entreprises camerounaises. En raison des facilités d'importation accordées, elles ne

paient pas des impôts et cela fait perdre de l'argent au Cameroun qui rentre dans les caisses des entreprises importateurs.

- Le problème des marchés publics réside aussi dans les procédures qui manquent souvent de précision ;

- C'est la réforme de 2018 qui donne droit au Maire d'être le maître d'ouvrage et il n'a pas un rôle significatif,

- Parmi les causes de la corruption dans les marchés publics, on peut citer les fausses sanctions: on change juste de ministère aux fautifs et ils y vont continuer leurs pratiques ;

- La bureaucratie a fortement gangré le système des marchés publics, influençant le tissu opérationnel économique ;

- Le problème de la diffusion et accès au journal des projets

- Le PCD est une évolution des comités locaux de développement et est aujourd'hui mal utilisé ;

- Dans le système des marchés publics, la Société civile est représentée mais elle souffre d'un problème de légitimité de ces représentants ;

- Le PNDP est en cours de mutation et la nouvelle budgétisation va désormais se faire par allocation et c'est le maire qui déterminera par la suite les bénéficiaires ;

- Concernant la collaboration avec le CONSUPE, le Cameroun souffre d'un problème d'accès à l'information, ne permettant pas une contribution efficace des acteurs non étatiques à la lutte contre l'atteinte à la fortune publique ;

- Les rapports du CONSUPE sont destinés au Président de la République qui a seul le pouvoir de décision de partage ou pas de ces derniers ;

- Les renforcements de capacités donnés par le CONSUPE se font sur demande car il ne dispose pas d'un budget suffisant pour programmer des formations

tout au long de l'année ;

- La législation camerounaise en matière de marchés publics et de protection de la fortune publique est internationalement l'une des plus riches, et à cela s'ajoutent de nombreuses institutions spécialisées (ANIF, CONSUPE, CDBF, Chambre des Comptes, CONAC), et de régulations (ARMP),
- La prévention au CONSUPE se fait sur la base de la collaboration avec les potentiels lanceurs d'alerte (OSC) et la sensibilisation,
- Le Contrôle Supérieur de l'Etat (CONSUPE) n'a pas de rôle à jouer dans la procédure de passation des marchés, il contrôle juste la régularité dans la procédure d'attribution des MP et le respect des cahiers de charge,
- On détourne plus dans le budget de fonctionnement que dans le budget d'investissement,
- Les délais dans le BIP sont parfois non déterminés, soit étendus à cause de la corruption et surtout du trafic d'influence,
- La commission de passation des marchés n'est pas présidé par le maire, ce dernier y a plutôt un représentant,
- Le MINMAP est sensiblement la duplication du MINTP, mais leurs attributions sont distinctes.
- Parfois, le marché est attribué non pas pour satisfaire les besoins des populations ou de développement, mais pour satisfaire des individus. Or par le passé, les plans quinquennaux étaient excessivement participatifs, d'où on filtrait les projets par degré d'importance,
- La procédure de marché publique au Cameroun a en principe 82 étapes, mais la Banque Mondiale a dématérialisé plusieurs étapes pour qu'on n'en ait plus que 60.
- La compétition fiscale est très disproportionnelle entre le Cameroun et les multinationales qui ont une très forte

expérience en termes de contournement des politiques fiscales,

- Les besoins sont toujours supérieurs aux recettes, d'où la nécessité de l'arbitrage politique qui doit recourir à la priorité de développement,
- L'Etat établit des lois mais signent ensuite des Conventions qui l'oblige à agir dans un sens imprévu,
- L'unicité de la caisse (Trésorerie générale) a montré ses limites, d'où la nécessité d'arrimer les lois aux réalités du contexte,
- Le Cameroun a bel et bien ratifié la Charte Africaine sur les Statistiques, mais le plan d'action de mise en œuvre mérite une évaluation pour apprécier le degré d'internalisation de cet important instrument. L'Open Data tarde à décoller au Cameroun à cause de notre très grande culture de l'Opacité. Très peu de critères ont été remplis par le Cameroun en matière d'ouverture des données.
- A la question qu'est ce qui nous empêche d'être nous-mêmes des bailleurs de la stratégie de santé ? Il a été suggéré la mutualisation qui est un concept qui va permettre au Cameroun de capitaliser ses efforts qui ont déjà cours sur le terrain et les partenaires extérieurs n'auront plus une prédominance sur nous. Car le plaidoyer du RESIPAT lors de la stratégie national du financement du secteur de la santé au Cameroun a montré que les ménages contribuent dans notre pays à plus de 71% pour le financement des soins de santé primaires.

b. Travaux de Groupe

A la suite des exposés, les travaux de groupes ont permis d'approfondir certaines thématiques conduisant aux résultats suivants :

Jour 1 :

Travailler sur les Conséquences des FFI sur le financement du développement afin de formuler trois impacts majeurs des FFI sur les engagements nationaux, définir et

décrire les attitudes des parties prenantes dans le cadre des Initiatives de lutte contre les FFI « Arrêtons l'hémorragie des ressources nationales ».

Impacts majeurs des FFI	L'identification des principaux acteurs et leurs actions menées	Propositions des mesures
<ul style="list-style-type: none"> • La perte de ressources budgétaires : • Augmentation de la dette publique • Une menace à l'atteinte des Objectifs du développement durable • Le ralentissement de la croissance et de l'emploi • Dégradation des conditions de vie et de l'environnement • Remise en question permanente du cadre légal • Accroissement de la pauvreté • Augmentation des inégalités sociales • Pollution • Fuite des capitaux • Evaporation des devises • Manque à gagner dans les caisses de l'Etat • Baisse du PIB • Injustice fiscale • Mauvaise qualité équipements/ infrastructures == Investissement moindre dans l'amélioration du cadre des exploitations 	<p>Etat La mise en place des institutions de lutte contre la mal gouvernance (CONAC, ANIF, CONSUPE)</p> <p>Adhésion à des initiatives de bonne gouvernance et de transparence au niveau national, régional (ITIE, Processus de Kimberley, Plateforme Dialogue finances publiques pour l'amélioration de la gouvernance, PASIE)</p> <p>Adoption de textes visant à l'amélioration de la transparence et la bonne gouvernance (loi de juillet 2018, Code minier 2016, etc.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Plaidoyer pour la relecture des textes de loi : Code d'investissement, code minier, code pétrolier, Loi sur l'exploitation forestière... • Etudes pour identifier les failles qui favorisent les FFI au Cameroun • Renforcer les institutions et administrations fiscales • Etablir un barème de sanctions sévères pour les auteurs • Mieux motiver les fonctionnaires • Eduquer à la citoyenneté et au patriotisme (former les citoyens à faire prévaloir leur droit de regard) • Renforcer les capacités des négociateurs de conventions financières • Révision des accords fiscaux • Révision de la stratégie des exonérations fiscales • Renforcer la lutte contre le blanchiment d'argent, la corruption et le commerce illicite • Contrôler et évaluer les mécanismes de prix de transfert • L'Etat doit être encouragé à aller vers plus de transparence dans la publication aussi bien de ses comptes que de ceux des entreprises • Encourager les initiatives visant la redevabilité • Les entreprises doivent s'arrimer aux normes de la justice sociale • Les OSC/Médias doivent renforcer leurs capacités dans l'investigation et la lutte contre les FFI et Poursuivre le plaidoyer et la sensibilisation auprès des entreprises pour plus de transparence • Que les différentes parties prenantes travaillent de manière conjointe pour éradiquer les FFI
	<p>OSC /ONG / Media Campagnes pour améliorer la transparence et la gouvernance (Publish What You Pay, Tax Justice Network, ITIE, Arrêtons l'hémorragie des ressources nationales) Panama papers</p>	
	<p>Partenaires Etudes réalisées par les partenaires techniques et financiers = Rapport Thabo Mbeki</p>	
	<p>Les multinationales</p>	

Jour 2 : Travailler sur le processus des marchés publics au Cameroun.

ETAPES	Acteurs	Opportunités de corruption
Elaboration du BIP	<ul style="list-style-type: none"> - Le chef du gouvernement - Les collectivités décentralisées - Les experts sectoriels 	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise attribution des projets - Trafic d'influence
Elaboration et diffusion du journal des projets	Le MINEPAT	- L'opacité dans l'élaboration et la diffusion du journal du projet
Programmation des marchés	MINMAP	- Retard et dissimulation des projets
L'élaboration du document d'appel d'offre (DAO), ce document est soumis à la commission pour évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - maitre d'ouvrage (MO) - le MINMAP 	- la non élaboration ou la mauvaise élaboration du DAO
La diffusion de l'appel d'offre	<ul style="list-style-type: none"> - MINMAP - MO 	- Non diffusion ou diffusion tardive de l'appel d'offre
La réception des offres	CPM : Commission de Passation des Marchés	<ul style="list-style-type: none"> - Intégration des offres reçus hors délais - L'implication des autorités contractantes dans l'appel d'offre
Le dépouillement des appels d'offres	CPO et les représentants des soumissionnaires	- Le non-respect de la réglementation
L'analyse des offres	Sous-commission d'analyses	<ul style="list-style-type: none"> - Démultiplication des critères essentiels - La mauvaise interprétation des critères
Avis motivé de la commission à l'autorité contractante	CPM	- Inadéquation entre l'avis motivé et le résultat de l'analyse
Publication des résultats	L'autorité contractante	<ul style="list-style-type: none"> - Décision unilatérale du MO dans le non-respect de la décision de la commission - La complicité entre le MO et le président de la CPM
Signature du contrat	<ul style="list-style-type: none"> - MO - bénéficiaires 	- non-respect du processus
Gestion des avances de démarrage des travaux	- MO	- Le non-respect de la procédure
Mise en œuvre du contrat/Réalisation du marché	Adjudicateur	- Le non-respect du cahier des charges
Décompte (payment des travaux)	MINMAP et MINFI	<ul style="list-style-type: none"> - Payment des décomptes non conforme à la réalisation des travaux - Non payment des décomptes
Suivi et contrôle	<ul style="list-style-type: none"> - Ingénieurs de marché et - MINMAP - OSC - Bénéficiaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Complicité entre le MO et l'Ingénieur - Complicité entre le MO et l'adjudicateur
Réception	<ul style="list-style-type: none"> - Ingénieurs de marché et MO - MINMAP 	- Complicité entre le MO et l'adjudicateur

Jour 3 :

Travailler sur l'Exploitation minière : Enjeux et défis de la Commune et des préservations de l'environnement.

Problèmes	Défis	SOLUTIONS	RESPONSABLES	CIBLES
a) IMPACT ENVIRONNEMENTAL : - Destruction et la pollution des sols (érosion, les glissements des sols, la pollution atmosphérique) - Destruction et pollution de l'écosystème aquatique - Destruction de la faune et la flore locale - Non reconstitution de l'écosystème initial	• -Environnementaux Protéger et préserver l'environnement et les espèces animales, végétales et aloétiques ; Identification et sécurisation des espaces cultivables ; Réalisation de la notice de l'impact environnemental du site minier ; remise des sites exploités en l'état Gestion efficace de déchets ; Sécurisation des sites miniers.	- veillez au respect du cahier des charges et la non utilisation des produits prohibés - veillez au respect des normes environnementales - la mise sur pied des structures de traitement des déchets - suivi et évaluation avec rédaction d'un rapport - la reforestation et - restauration des sols et de l'écosystème local - évaluation du degré de pollution	- Media, - Gouvernement - OSC - entreprise extractive - Partenaire financier - Population à la base - Collectivités Territoriales Décentralisées	Communes, Population à la base
b) Impact social - La déperdition agricole et scolaire - L'insécurité alimentaire, - La fragilisation du tissu sanitaire -L'accroissement de l'insécurité - L'accroissement de la vulnérabilité des jeunes filles et des femmes - L'explosion démographique - Les conflits communautaires - La déperdition culturelle - L'accaparement des terres - L'exposition aux troubles psychologies et absence de prise en charge	• Sociaux et culturels Garantir l'éducation aux enfants ; Assurer la couverture sanitaire des populations ; Déguerpissement abusif des populations de leur cadre de vie ; Modification du mode vie des populations	- redéfinition d'une politique agropastorale - définition d'un programme éducatif spécial autour des sites miniers - préservation de l'environnement sanitaire par la mise en œuvre des structures appropriées, - mise sur pied d'un cadre alternatif relatif à l'occupation paisible des terres - mettre sur pied un comité de médiation sociale - informations, renforcement des capacités des populations locales	Media, - Gouvernement - OSC - entreprise extractive - partenaire financier - population à la base - Collectivités Territoriales Décentralisées	Communes, Population à la base
c) Impact économique - la précarité de l'emploi et condition de travail déplorable - le non-respect du contexte local - le non-respect du cadre légal en matière de rétribution des fruits d'exploitation aux populations riveraines	• Economique L'emploi effectif et contractuel des jeunes des localités ; Réalisation effective des structures sociales contractuelles	- revalorisation des salaires et formalisation des contrats selon les textes - implication totales des municipalités dans l'élaboration, l'adoption, la mise en œuvre et le suivi des contrats - ouverture des comptes d'affectation - Installer un comité de développement - Veiller au versement des ressources dans les caisses des communes - Implication des OSC dans la mise en œuvre, le suivi et le contrôle des dites exploitations	Media, - Gouvernement - OSC - entreprise extractive - partenaire financier - population à la base - Collectivités Territoriales Décentralisées	Communes, Population à la base

3. Recommandations clés et perspectives

A l'issue de la formation et au regard des contenus, des débats et des résolutions, un certain nombre d'actions concrètes ont été proposées par les participants pour assurer le suivi et maintenir la dynamique enclenchée à l'occasion de cet atelier. La synthèse est faite ici :

- Tout au long du projet, il faudra identifier dans le mécanisme du cadrage budgétaire tant au niveau national que local, les pratiques qui posent problèmes en vue de faire des propositions d'amélioration ;
- L'ouverture des données prévue dans la mise en œuvre de l'action permettra de contribuer à l'identification de ces mauvaises pratiques ;
- Que les maires s'engagent à l'ouverture des données, à plus de transparence dans tout le processus du cadrage budgétaire ;
- Plaider pour une décentralisation budgétaire pour l'effectivité du budget-programmes au niveau des CTD ;
- Les communes doivent renforcer leurs capacités d'investissement pour pouvoir mobiliser les ressources ;
- Veiller au respect des clés de répartition des ressources aux communes ;
- Veiller à l'application des règles de flexibilité dans la gestion budgétaire ;
- La nécessité de renforcer les capacités des citoyens dans le suivi et la surveillance budgétaire ;
- L'amélioration des mécanismes de redevabilité au niveau communal ;
- Sensibilisation du citoyen à la participation aux dépenses publiques ;
- L'unicité de caisse n'est pas le problème, ce sont les pratiques autour qu'il faut améliorer ;
- Sensibiliser et renforcer les capacités des parties prenantes sur les FFI ;
- Identifier les failles qui favorisent les FFI ;
- Améliorer la transparence ;
- Réduire les intervenants dans le processus de passation de marchés publics ;
- Tirer des leçons des erreurs et approches passées ;
- Vulgariser le journal des projets et sensibiliser les populations sur son utilisation ;
- Anticiper sur la prochaine mutation du PNDP pour se positionner ;
- Promouvoir les débats autour des budgets en créant des espace d'expression ;
- Plaider pour une politique minière au Cameroun ;
- Plaider pour l'effectivité de la transparence des contrats ;
- Impliquer les populations surtout les jeunes dans la mise en œuvre des PGES des projets miniers ;
- Les maires doivent s'engager dans la transparence des marchés publics et pour l'effectivité des transferts infranationaux ;
- Il faut investir sur des initiatives durables afin de s'inscrire dans le temps, et de pouvoir résoudre certains problèmes qui peuvent émerger,

- L'éthique doit devenir la norme sociale à défendre et à appliquer par tous, et l'efficacité va suivre car c'est l'opacité qui vient élargir le gap entre les principes et les pratiques,
- Nous devons renforcer le principe selon lequel la Commande publique doit relier le gouvernement, la société civile et le secteur privé afin de rendre le processus plus transparent,
- Il faut chercher à harmoniser notre cadre juridique qui est très dispersé, car beaucoup de choses que nous recherchons avec l'Open Data s'y retrouve,
- En ce qui concerne l'impact négatif des activités minières, les OSC doivent faire pression pour que les droits et les RSE soient respectés,
- Le Cameroun doit également adopter les positions de la Vision Minière Africaine qui voudrait que l'Afrique profite de ses matières premières,
- Amplifier la Campagne « Stop the Bleeding », en s'intéressant aux accords bilatéraux ;
- Informer, vulgariser, veillez à ce que les lois soient appliquées,
- Exploiter le contenu local pour s'assurer que l'on fait un transfert de technologie,
- Les Maires doivent capitaliser le CVUC pour faire les revendications,
- S'informer sur le dispositif légal, politique et juridique,
- Avoir un état d'esprit d'apprentissage et d'amélioration,

Pour faire jouer toutes ces recommandations, Il a été rappelé et précisé que l'autorité municipale est la clé du développement. Car on ne peut pas organiser la communauté sans la commune. L'instrument communal doit être utilisé comme une richesse qui fait fonctionner notre système.

Quelques opportunités relevées :

- L'engagement des Etats et de la société civile africaine avec le concours des acteurs internationaux à lutter contre les flux financiers illicites pour une mobilisation optimale des ressources domestiques pour le financement du développement durable interpelle tous les acteurs pour la moralisation dans la gestion des ressources nationales ;

- La promulgation des textes législatifs sur l'exploitation minière et la bonne gouvernance sur les finances publiques renforceront significativement l'environnement juridique de la gestion publique avec la signature des textes d'application ;

- De l'étude de la Vision Minière Africaine (VMA) : l'action que l'on mène puise son argumentaire dans la gestion des ressources des industries extractives pour permettre la réalisation de la gestion de nos mines, nous devons avoir une politique nationale sur la mine pour minimiser les impacts que nous voyons en ce jour. Car le Cameroun est riche en mine mais cela ne bénéficie à sa population.


- Sur les ODD : la décentralisation de la gestion de l'Etat, le développement d'une plateforme de collaboration et de travail communautaire ouverte aux citoyens X qui peut s'exprimer autant que possible sur les questions du développement. La signature et l'animation d'un accord cadre de collaboration entre le CONSUPE et les OSC constitue un cadre et un outil de promotion de la bonne gouvernance dans la gestion des affaires publiques, plus spécifiquement sur la prévention aux atteintes à la fortune publique ; à savoir la lutte contre les détournements des fonds publique. Du côté des OSC, la Plateforme Commune de Travail et de Collaboration (PCTC) est un instrument qui ressemble des énergies tant recherchées pour une mise en œuvre efficace et efficiente des ODD au Cameroun.

4. Conclusion et perspectives

La Commune est l'institution par excellence de la mise en œuvre des ODD, lien entre le cadrage budgétaire, la mobilisation des ressources, l'ouverture des données et la protection de l'environnement. Il importe que les parties prenantes s'approprient les mécanismes existant pour la réalisation des ODD et œuvrent tous ensemble pour la lutte contre les FFI, la Corruption, les fraudes et tout fléaux qui nuit à l'amélioration des conditions de vie des populations. C'est pourquoi à l'issue de ces trois jours, la remise des attestations a été précédée par l'expression de l'engagement des participants dans la mise en œuvre des recommandations et de cette action dont ils sont parties prenantes.


Annexe

Liste des participants



**COOPERATION CAMEROUN - UNION EUROPEENNE
CAMEROUN - EUROPEAN UNION COOPERATION**

Centre Régional Africain pour le Développement Endogène et Communautaire (CRADECI)
Montée Zoé, Immeuble Express Union, B.P: 7199
YAOUNDE - CAMEROUN




FICHE DE PRESENCE

Objet : Atelier de Formation sur la Gouvernance Budgétaire de l'Action Initiée « Renforcement de Gouvernance Budgétaire pour la Fourniture des Services de Base Durable dans le Respect de la Préservation de l'Environnement » subventionnée par l'UE au Cameroun, Contrat n° CSO-LA/2018/403-694


Date et Lieu : du 20 - 22 août 2019 à l'hôtel FRAMOTEL de KRIBI

N°	NOMS ET PRENOMS	LIEU DE PROVENANCE	ORGANISATION	FONCTION	ADRESSE			SIGNATURE			
					E-mail	Tél	BP	Jour 1	Jour 2	Jour 3	
1	MELENG DILIAN	Yaounde	The Guardian Post	Journalist	E-mail: wollorem@guardianpost.com Tél: 673 9188 07 BP:						
2	FUNG CLAUDIS E.	Yaounde	CAMYSOP	Researcher	E-mail: Claudisfung11@gmail.com Tél: 670 877 150 BP:						
3	Siam Tientchen Blondelle	Yaounde	JADD	Responsable financiere	E-mail: blondellesiam@gmail.com Tél: 65456 0690 BP:						
4	Kemajouy Bobinola	Yaounde	Freedom's Service	President	E-mail: KemajouyBobinola@gmail.com Tél: 65550507 BP:						
5	ELISABETH NKOLO AYISSI	Yaounde	CAFAGB AGAGES	coordinatrice JIPette	E-mail: cafagb@gmail.com Tél: 77970921 BP: 7567 Yole						
6	ANAIQUE E. CHRISTIAN	Yaounde	REHFA	Resp. Prog. I.E	E-mail: canaqueprehfa@gmail.com Tél: 696 03 5112 BP:						
7	EMBELE PAUL	Yaounde	Positive-Health	GLE	E-mail: embele.paul.paturel@positive-health.org Tél: 61143669 BP:						


ADIN, tel : 677 747 828;
mail: martsou@yahoo.com




AFROLEADERSHIP
Tél: 699 997 093 - 222 311 28
mail: afroleadership.org



DMJ
Caroline Claire WAKEP
Tél: 670 511 444 - 670 244 740
BP 31 564 Yaoundé, e-mail: dmj@dmjm.org



Transparency Cameroon
Tél: 690 98 84 86,
mail: lucain.nyassi@ti-cameroon.org





COOPERATION CAMEROUN - UNION EUROPEENNE
CAMEROUN - EUROPEAN UNION COOPERATION

Centre Régional Africain pour le Développement Endogène et Communautaire (CRADEC)
Montée Zoé, Immeuble Express Union, B.P: 7199
YAOUNDE - CAMEROUN



Fixe : +237 222 232 164
Mobile: + 237 677 768 548 - 674 907 447
Email: ascradec@yahoo.com

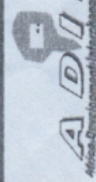


FICHE DE PRESENCE

Objet : Atelier de Formation sur la Gouvernance Budgétaire de l'Action Intitulée « Renforcement de Gouvernance Budgétaire pour la Fourniture des Services de Base Durable dans le Respect de l'Environnement » subventionnée par l'UE au Cameroun, Contrat n° CSO-LA/2018/403-694.

Date et Lieu : du 20 - 22 août 2019 à l'hôtel FRAMOTEL de KRIBI.

N°	NOMS ET PRENOMS	LIEU DE PROVENANCE	ORGANISATION	FONCTION	ADRESSE	SIGNATURE		
						Jour 1	Jour 2	Jour 3
8	Eric King Njupam	Yaoundé	Agence ECofir	Président Journalist	E-mail : eric.king@ecofir.org Tél: BP: E-mail : nguyenspiap@yahoo.fr Tél: 679 35 34 09 BP: 378 Boufessam			
9	Blaise Njupam	Boufessam	Zenit Network	Coordinateur Adjoint Participant	E-mail : joosephondoua@yahooh.com Tél: 665 08 78 75 BP:			
10	Andona Owona Joseph Julien	Yaoundé	Intégration	Participant Journaliste	E-mail : Servicehumanis@yahooh.com Tél: 695 56 36 36 BP:			
11	FOMEKING SOLOKION	Yaoundé	SeP	Directeur	E-mail : t.soukounou@yahooh.com Tél: 577 77 81 04 BP: 16 402 Ya			
12	Owounou Thomas	Yaoundé	ADIN	SE	E-mail : efreer@yahoo.fr Tél: 699 51 56 16 BP:			
13	ERIC ET06A	Yaoundé	DMT	Chargé de Programme IE	E-mail : 898642018 Tél: supdevloppement@yahoo.fr BP: SUPERVELOPPEMENT@yahoo.fr			
14	NORBERT BOUBA	Fibuild	CECPXV Fibuild	Président				



ADIN, tél : 677 747 828;
mail: martsoli@yahoo.com



AFROLEADERSHIP
Tél: 699 997 093- 222 311 28
mail: afroleadership.org



DMJ
Caroline Claire VANKEP
Tél: 242 04 51 64 - 670 244 740
BP 31 564 Yaoundé, email: dmj@dmjcm.org



Transparency Cameroon,
Tél: 690 98 84 86,
mail: lucain.nyassi@ti-cameroun.org



COOPERATION CAMEROUN - UNION EUROPEENNE
CAMEROUN - EUROPEAN UNION COOPERATION

Centre Régional Africain pour le Développement Endogène et Communautaire (CRADEC)
Montée Zoé, Immeuble Express Union, B.P: 7199
YAOUNDE - CAMEROUN



Fixe : +237 222 232 164
Mobile: + 237 677 768 548 - 674 907 447
Email: ascradec@yahoo.com



FICHE DE PRESENCE

Objet : Atelier de Formation sur la Gouvernance Budgétaire de l'Action Intitulée « Renforcement de Gouvernance Budgétaire pour la Fourniture des Services de Base Durable dans le Respect de l'Environnement » subventionnée par l'UE au Cameroun, Contrat n° CSO-LA/2018/403-694.....
Date et Lieu : du 20 - 22 août 2019 à l'hôtel FRAMOTEL de KRIBI.....

N°	NOMS ET PRENOMS	LIEU DE PROVENANCE	ORGANISATION	FONCTION	ADRESSE	SIGNATURE		
						Jour 1	Jour 2	Jour 3
15	Ngumba Ndjiki Jean - Pierre	Yaounde	RESIPAT	Assistant Administratif et Financier	E-mail : j.p.ngumba@ndjiki.com Tél : 699778318 / 674701185 BP :			
16	SHULIKA BINLA SYLVANUS	Yaounde	SNJP	National Coordinator	E-mail : shulika2000@yahoo.com Tél : 6998397227 BP : 1963 Yde			
17	NKE JOSEPH ANICET	Yaounde	AFROLEADERS- SHIP	Chargé de programmes	E-mail : nkejoeph@afrolead.com Tél : 698045808 / 67557444 BP :			
18	MARTIN TSOUNKEU	Yaounde	ADIN		E-mail : MARTIN@AHOO.COM Tél : 696424961 BP :			
19	BIROKI Samuel	Yde	PLANDSCAM	Président	E-mail : samuel.biroki@plandscam.com Tél : 695894065 BP :			
20	BouBARARY	Yde	CRADEC	Chauffeur	E-mail : Tél : 677455030 BP :			
21	PIMI Loveta	Yde	CRADEC	Secrétaire CHASSIS	E-mail : pimi90@gmail.com Tél : 694681235 BP :			



ADIN, tél : 677 747 828;
mail: martsou@yahoo.com



AFROLEADERSHIP
Tél: 699 997 093- 222 311 28
mail:afroleadership.org



DMJ
Caroline Claire VANKEP
Tél: 242 04 51 64 - 670 244 740
BP 31 564 Yaoundé, email: dmj@dmjcm.org



Transparency Cameroon,
Tél:690 98 84 86,
mail: lucain.nyassi@ti-cameroun.org



COOPERATION CAMEROUN - UNION EUROPEENNE
CAMEROUN - EUROPEAN UNION COOPERATION

Centre Régional Africain pour le Développement Endogène et Communautaire (CRADEC)
Montée Zoé, Immeuble Express Union, B.P: 7199
YAOUNDE - CAMEROUN



Fixe: +237 222 232 164
Mobile: + 237 677 768 548 - 674 907 447
Email: ascradec@yahoo.com

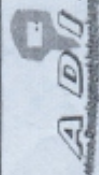


FICHE DE PRESENCE

Objet: Atelier de Formation sur la Gouvernance Budgétaire de l'Action Intitulée « Renforcement de Gouvernance Budgétaire pour la Fourniture des Services de Base Durable dans le Respect de la Préservation de l'Environnement » subventionnée par l'UE au Cameroun, Contrat n° CSO-LA/2018/403-694

Date et Lieu : du 20 - 22 août 2019 à l'hôtel FRAMOTEL de KRIBI

N°	NOMS ET PRENOMS	LIEU DE PROVENANCE	ORGANISATION	FONCTION	ADRESSE	SIGNATURE		
						Jour 1	Jour 2	Jour 3
23	BABA JACOB	Yaoundé	CRADEC	RAF	E-mail: BOUBALACBO@yahoo.fr Tél: 674907447 BP: 7199 Yde			
24	LUDAWA Pierre	YAGOUA	commune de Yagoua	Maire	E-mail: ludawa.dica@gmail.com Tél: 675485594 (WhatsApp) BP: 69447-6538			
25	SIMEU Francis	Yaoundé	Tl-Cameroun	chef de projet	E-mail: francis.merc@yahoo.fr Tél: 67465863			
26	YOKI ONANIA SACHUES	YDE	FAMILIE YDEK	MAIRE	E-mail: yocamantobiasygharof@gmail.com Tél: 65574423 BP:			
27	NGEÈRE Jean-Hans Ngyuelenn-douka	Yaoundé	MAIRIE YDEK	MAIRE	E-mail: Tél: 699 18 68 97 BP:			
28	WATHOU ALAIN MICHEL	YAOUNDE	CAYB	CHEF BUREAU	E-mail: dawachou@gmail.com Tél: 664654269 BP:			
29	NKANONGUE Jean Jules	Yaoundé	CAYB	chef cellule CADICD	E-mail: jfukunpied@yahoo.fr Tél: 671-92-94-44 BP: 5719			



ADIN, tél : 677 747 828;
mail: martsou@yahoo.com



AFROLEADERSHIP
Tél: 699 997 093 - 222 311 28
mail: afroleadership.org



DMJ
Caroline Clève YAMBEP
Tél: 242 04 31 04 - 670 244 740
BP 31 564 Yaoundé, email: dmj@dmjcm.org



Transparency Cameroon,
Tél: 690 98 84 86,
mail: lucain.nyassi@ti-cameroon.org



COOPERATION CAMEROUN - UNION EUROPEENNE
CAMEROUN - EUROPEAN UNION COOPERATION



Centre Régional Africain pour le Développement Endogène et Communautaire (CRADEC)
Membre Zoé, Immeuble Express Union, BP: 7199
YAOUNDE - CAMEROUN

Fixe : +237 222 232 164
Mobile : + 237 677 768 548 - 674 907 447
Email: ascradec@yahoo.com

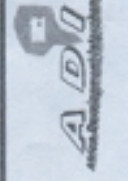


FICHE DE PRESENCE

Objet : Atelier de Formation sur la Gouvernance Budgétaire de l'Action Intitulée « Renforcement de Gouvernance Budgétaire pour la Fourniture des Services de Base Durable dans le Respect de la Préservation de l'Environnement » subventionnée par l'UE au Cameroun, Contrat n° CSO-LA/2018/403-694

Date et Lieu : du 20 - 22 août 2019 à l'hôtel FRAMOTEL de KRIBI

N°	NOMS ET PRENOMS	LIEU DE PROVENANCE	ORGANISATION	FONCTION	ADRESSE		SIGNATURE		
					Jour 1	Jour 2	Jour 1	Jour 2	
30	BEBBE MLIKAND ALEXANDRE	YAOUNDE	PLANDSCAN	AGENT DE NATURE	E-mail : abebbe.mlikand@plandscan.com Tél : 699373560 BP :				
31	PIMOH JOELLE	YAOUNDE	REFIREC	MEMBRE	E-mail : jell@refirec.com Tél : BP :				
32	DIUKOUA NIBADJEU FLORENT PANNY	YAOUNDE	MISEC	Partnership Development	E-mail : dnb@misec.com Tél : 673 8273 56 BP :				
33	Guéladys LEBOUVA	Yaoundé	CETV - NEWS	Journaliste	E-mail : gueladys.lebouva@cetv.cm Tél : 67111056 BP : 690 594 317				
34	NGUEPNANG SAGAB SHEKINHH JEANNINE SERAPHINE	Yaoundé	CRADEC	CPC Charge-Plaidoyer Communication	E-mail : seraphine.sagab@cradec.com Tél : 694 62 62 66 / 671 9137 18 BP : 7199				
35	Mballe Mballe Jean	Yaoundé	CRADEC	Coordinateur du Projet	E-mail : mballe.mballe2001@yahoo.com Tél : 677 76 85 68 BP : 7199				
36	EVEISE PIERRE Barthele	Yaoundé	CRTV	chef service ext-hon	E-mail : Epep@chicout@gmail.com Tél : 651 67 90 11 BP : 16 34				



ADIN, tél : 677 747 828;
mail: martsou@yahoo.com



AFROLEADERSHIP
Tél: 699 997 093- 222 311 28
mail: afroleadership.org



DMJ
Centre d'Accueil
Tél: 242 04 51 64 - 070 244 749
BP 31 364 Yaoundé, email: dmj@dmjcm.org



Transparency Cameroon,
Tél: 690 98 84 86,
mail: lucain.nyassi@ti-cameroon.org

COOPERATION CAMEROUN - UNION EUROPEENNE
CAMEROON - EUROPEAN UNION COOPERATION



Centre Régional Africain pour le Développement
des Politiques et Communications (CEADPC)
Membre des Institutions Europe-Union, BP 7769
YAOUNDE - CAMEROUN



Fax: +237 222 882 164
Mobile: +237 677 708 548 - 654 937 447
Email: ceadpc@syntel.com

FICHE DE PRESENCE

Objet: Atelier de Formation sur la Gouvernance Budgétaire de l'Action Initiée + Renforcement de Gouvernance Budgétaire pour la
Fourniture des Services de Base Durable dans le Respect de l'Environnement + subventionnée par l'UE au
Cameroun, Contrat n° C80-LA2018/403-694

Date et Lieu: du 20 - 22 août 2019 à l'hôtel FRAMOTEL de KRIBI

N°	NOMS ET PRENOMS	LIEU DE PROVENANCE	ORGANISATION	FONCTION	ADRESSE			SIGNATURE			
					E-mail:	Tél:	BP:	Jour 1	Jour 2	Jour 3	
	Moustapha Sokolo	YDE	Agence D'Etat	Secrétaire D'Etat							
97	ABANDA NBUÉ Serge Didier	YDE	COMBUE	Vérificateur Chef de Cellule	E-mail: S.abanda@yde.cm Tél: 677-57-73 yde BP: 776 Yaoundé						
98	TSIMI Paul Jérôme	KRIBI	MINIMAP	Religieux Municipal	E-mail: tsimi.jerome@yde.cm Tél: 6767006 yde BP:						
					E-mail:						
					Tél:						
					BP:						
					E-mail:						
					Tél:						
					BP:						
					E-mail:						
					Tél:						
					BP:						

AD18, tél : 677 741 816
mail: ad18@syntel.com



AFRICADROP
Tél: 609 897 883 - 222 211 26
mail: africadrop.org



CCADPC
Centre Camerois pour le Développement des Politiques et Communications
BP 11, tél: 677 676 676, email: ccadpc@syntel.com



Transparency Cameroon
Tél: 600 84 84 84
mail: tc@transparency-cameroon.org

Contacts Partenaires

- **Centre Régional Africain pour le Développement Endogène et Communautaire (CRADEC)**

Montée Zoé, Immeuble Express Union, B.P.: 7199 YAOUNDE - CAMEROUN

Fixe : +237 222 232 164 site web: www.cradec.org E-mail: info@cradec.org

- **Africa Development Interchange Network (ADIN)**

Adin World Center 1114 Street 3351 Melen (Face EMIA);

B.P.:16407 Yaoundé.

M. Thomas Roger OWOUNOU ; Secrétaire Exécutif

Tel : 677 77 81 04 - 699 92 81 69

Email : t.owounou@adinetwork.org

- **AfroLeadership**

Premier Etage, Immeuble face Camtel Biyem-Assi, Yaoundé.

M. Charlie Martial NGOUNOU ; Founder

BP: 16260 Yaoundé, Tel : 699 99 70 93 - 671 05 05 71,

Email : cmngounou@gmail.com

info@afroleadership.org

- **Dynamique Mondiale des Jeunes (DMJ)**

Caroline Claire YANKEP

Tel: 242 04 51 64 - 670 244 740

BP 31 564 Yaoundé,

email: dmj@dmjcm.org

- **Transparency International-Cameroon (TI-C)**

83, Rue 1839, Yaoundé II, Nouvelle Route Bastos,

B.P: 4562 Yaoundé.

M. Lucain NYASSI ; Directeur Exécutif.

Tel : 653 73 09 82 - 690 98 84 86

Email : lucainyassi@ti-cameroon.org ou lucainyasso@yahoo.fr